Inscription scolaire 2025 - 2026

Si votre enfant doit être scolarisé en septembre 2025 soit en première année de maternelle (enfants nés en 2022) soit en CP, les pré-inscriptions débuteront à partir du 20 novembre 2024 en Mairie.

Il est nécessaire d’apporter pour l’inscription l’original et la photocopie :

- Fiche d'inscription scolaire 25-26 remplie
- Livret de famille (en inte?gralite?) ou acte de naissance de l’enfant
- Carnet de sante? (uniquement les vaccinations)
- Certificat de radiation si l’enfant est de?ja? scolarise?
- Jugement de divorce ou convention de se?paration stipulant le mode de garde de l’enfant(le cas échéant)
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois, hors facture mobile)

Pour les familles he?berge?es :

- Attestation d’he?bergement (disponible en Mairie)
- 2 justificatifs de domicile (de moins de 3 mois, hors facture mobile)
- Photocopie recto/verso de la pie?ce d’identite? de la personne he?bergeante

RE SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Document(s)
Fiche d'inscription scolaire 25-26
Contact

Accueil de la Mairie

10, place Brigitte Gros

78250 Meulan-en-Yvelines

01 30 90 41 41